



## SSIAP 2 - Module Complémentaire Chef d'équipe de Sécurité Incendie

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances nécessaires pour encadrer l'équipe de sécurité chargée d'assurer la sécurité des personnes et des biens au sein des ERP et des IGH :

- Encadrer et former l'équipe de sécurité incendie,
- Former les employés à la sécurité incendie,
- Diriger le poste de sécurité lors des sinistres,
- Gérer les opérations d'entretien des moyens de secours.

### PREREQUIS

Etre ou avoir été, pendant un an, au minimum sous-officier des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air, des marins pompiers de la marine nationale et titulaire du PRV 1 ou de l'AP 1 ou du certificat de prévention délivré par le ministère de l'intérieur.

Etre titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes : AFPS ou PSC 1, de moins de deux ans; Sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité.

Etre apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical datant de moins de trois mois, conformément à l'annexe VII de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié.

### PUBLIC

Postulants chef d'équipe de sécurité incendie en établissement recevant du public ou en immeuble de grande hauteur pouvant justifier des prérequis ci-dessus.

### PEDAGOGIE

La formation est basée sur une alternance de théorie et de pratique.

#### Matériel pédagogique et technique

Salle de formation permettant l'accueil de 15 personnes, SSI en fonction, vidéo projection, aire de feu.

Un document de référence sera remis à chaque participant.

Mise en situation au PC Sécurité.

### DUREE

4 jours (28 heures + déplacements)

12 participants maximum.

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### Manipulation des S.S.I :

- Connaître les tableaux de signalisation sur lesquels il est susceptible d'intervenir, identifier et interpréter les différents signaux.

#### Hygiène et sécurité du travail en matière de Sécurité Incendie :

- Connaître les dispositions applicables en hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie.

#### Chef du poste central de sécurité en situation de crise :

- Connaître les procédures et les consignes,
- Gérer les intervenants,
- Prendre les décisions adaptées,
- Connaître et mettre en action les moyens visant à faciliter l'action des sapeurs-pompiers.

### PLANNING

Les dates de nos formations « INTER » sont consultables sur notre site Internet [www.guards-conseil-formation.com](http://www.guards-conseil-formation.com) sur la page « Planning ».